



RENNES/ZAC MAUREPAS-GAYEULLES

Appel à candidatures promoteur & architecte

AVIS DE CONSULTATION APPEL A CANDIDATURES PROMOTEUR & ARCHITECTE – LOT 10

Cet avis est passé dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC Maurepas-Gayeulles.

Il a pour objet de sélectionner une équipe composée d'un promoteur immobilier et d'un architecte dans le cadre de la mise en vente du lot 10 destiné à la construction d'un bâtiment collectif d'environ 73 logements sur la ZAC Maurepas-Gayeulles à Rennes (35).

Le dossier technique est dématérialisé et sera retiré sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>. Les demandes de renseignements se feront via la plateforme Achat Public avant le 13 novembre 2025 et les réponses seront transmises au plus tard le 19 novembre 2025.

Les candidatures accompagnées des pièces demandées au règlement de consultation seront déposées sur la plateforme Achat Public <https://territoires.achatpublic.com> au plus tard le **vendredi 21 novembre 2025 – 12h00**. Aucun dossier papier ne sera accepté.

A l'issue de la phase candidature, 3 équipes seront invitées à remettre une offre.

Situation :

Le lot 10 est situé à l'angle de l'avenue Rochester et de la rue Ropartz sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes.

Description du programme :

- 4 500 m² SHAB de logement dont environ 25% des logements en accession BRS 4 et environ 75% en accession libre sans dissociation du foncier
- Environ 450 m² SP d'activités en RDC hors activité commerciale dont 150 m² SU environ de crèche
- Superficie du terrain : environ 2 344 m²

Documents à fournir au stade de la candidature :

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- La charte d'objectif complétée, document cadre qui constitue l'engagement des candidats
- 3 références du promoteur
- Une note de motivation pour justifier de l'intérêt et de la capacité économique du candidat
- Une liste de 3 agences d'architecture considérées comme pertinentes au regard du contexte et du programme du lot 10 (pas de référence ni de production des architectes demandées à ce stade de la consultation)

Le détail des pièces demandées figure au règlement de consultation.

Critères de sélection des candidats :

- Engagement du promoteur sur les différents éléments du programme ;
- Références du promoteur.

Date limite de réception des candidatures :

Vendredi 21 novembre 2025 – 12h00